

PROJET PÉDAGOGIQUE

2023/2024



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



VERDUN SUR
GARONNE
ALAE
LA FONTAINE



ALLOCATIONS
FAMILIALES



Mairie

Verdun
sur Garonne

SOMMAIRE

A- LE PROJET PEDAGOGIQUE P.2

B- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE P.3

C-L'ORGANISATEUR P.5

D-LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE P.6

E-LES AXES ÉDUCATIFS DU PEDT P.6

F-LE RÔLE DE L'ALAE P.7

G-OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES P.9

H-L'ÉQUIPE D'ANIMATION P.10

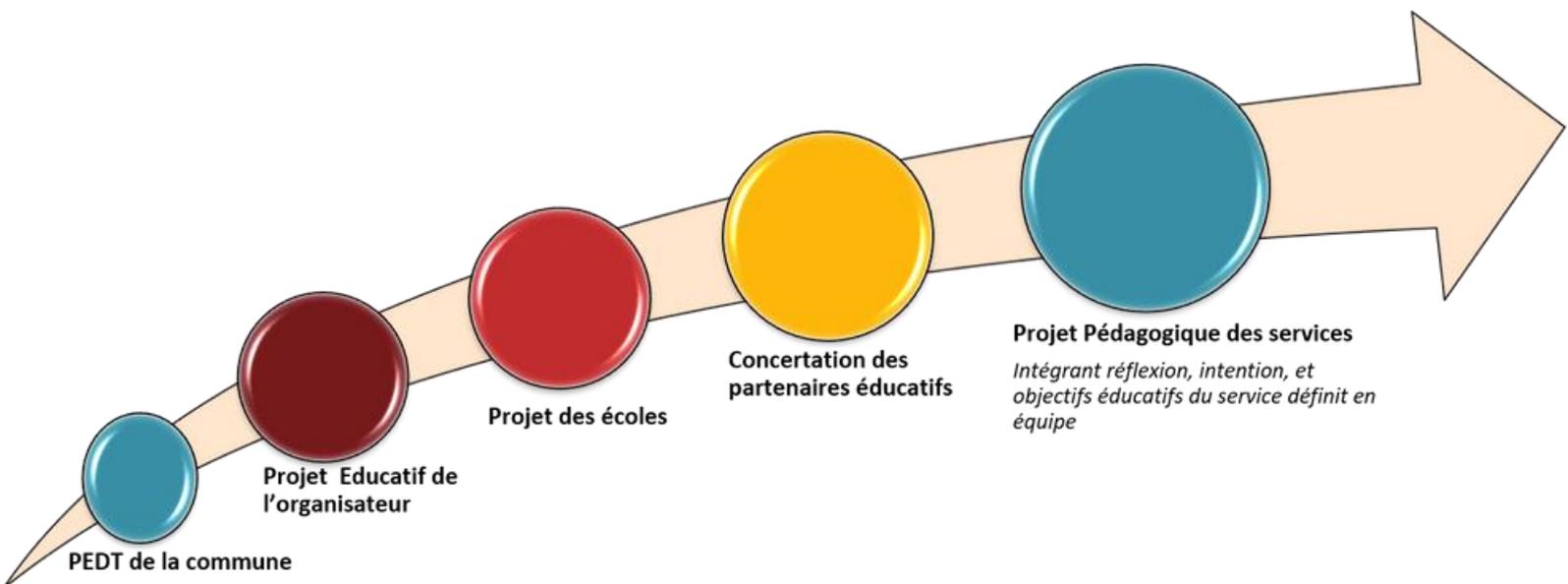
I-JOURNÉE TYPE P.12

J-EVALUATION P.13

K- AGENDA ANNUEL P.14

LE PROJET PEDAGOGIQUE

UNE DÉMARCHE QUI SE CONSTRUIT DANS UN
CONTEXTE GLOBAL :



Qui l'élabore ?

L'équipe de direction en concertation avec l'équipe pédagogique.



A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous: parents, équipe, partenaires... Il est à demander à l'ALAE ou peut être télécharger sur le site internet DE le&c gs, de la mairie.

A quoi sert le projet pédagogique ?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, qui permet de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques diffèrent en fonction des locaux, de l'environnement du public, mais surtout des personnes qui le font vivre.

Un des axes forts des services de LE&C Grand Sud, est de permettre à chacun de construire sa journée de loisirs en fonction de ses besoins et de ses envies.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Verdun-sur-Garonne fait partie de la Communauté de communes Grand Sud Tarn & Garonne. Le village se situe dans le département du Tarn-et-Garonne, en Occitanie, dans le Sud-Ouest.

La commune d'une superficie de 36,26 km² se trouve à 26 km au sud-ouest de Montauban, à 40 km au nord-ouest de Toulouse et compte 4829 Verdunois en 2018.

Verdun-sur-Garonne était autrefois un port, le premier entre Toulouse et Agen, ses remparts sont imposants et donnaient à l'époque directement sur le fleuve Garonne. On peut d'ailleurs dire que Verdun est né de la Garonne.



L'existence de son port, ou plutôt ses ports car il y en a eu au moins deux, est connue depuis le XII^e siècle. Le port d'escale, pour la navigation fluviale, est cité à cette époque comme étant le premier après Toulouse dans le sens de la descente. L'importance de ce port s'est amenuisée avec la création du canal latéral, du pont et de la voie ferrée au milieu du XIX^e siècle.

Sur un méandre de la Garonne, l'île de Labreille (qui tire son nom de l'occitan: littéralement zone humide). est d'un grand intérêt écologique. Cet espace naturel sensible s'étend sur 32 hectares.

C'est une zone humide plantée d'arbres est classée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique et elle est intégrée au réseau NATURA 2000.

Ce réservoir de biodiversité est un paradis pour la faune et la flore. Le site est conservé à son état sauvage, avec juste le discret coup de main pour le rendre accessible au public. Ici, place aux amoureux de la nature. Les véhicules motorisés en tous genres, 4X4, motos, etc, sont strictement interdits. Les sentiers de randonnées serpentent parmi les herbes hautes d'où émergent des bouquets de grande jussie (plante aquatique), armoise, ortie ; ils s'enfoncent entre peupliers, saules, frêne et noyers, sureau et fusain ; parfois, ils croisent hérons cendrés, canards colvert, pinsons, grives, libellules, chevreuils et ragondins. Ce lieu unique à la croisée des eaux fait également le bonheur des pêcheurs.



Verdun-sur-Garonne est composé de :

- 1 groupe scolaire (La fontaine)
- 1 école maternelle (Jules Verne) et 1 école élémentaire (Dareysse)
- 1 Collège
- 1 crèche
- 1 Maison de Jeunes et de la Culture (M.J.C.)
- 1 médiathèque
- 1 cinéma
- 2 salles des fêtes (1 au centre-ville et 1 à Notre-Dame)
- 1 gymnase
- 1 salle multisports
- 2 stades
- 3 terrains de tennis
- 1 boulodrome
- 1 parc de Garonne avec un city-parc
- 1 Halle
- 2 Eglises (centre-ville et Notre-Dame)
- 1 château a présent privatisé

Verdun sur Garonne est composé de nombreuses associations. Nous comptons une quinzaine d'associations culturelles, une douzaine d'associations sportives, une Maison des Jeunes et de la Culture qui a elle-même une quarantaine d'activités proposées, ainsi qu'une vingtaine d'associations diverses.

Dans tout cela, il y a pour les enfants de 0 à 17 ans une quarantaine d'activités ou associations proposées.



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Dans le cadre d'un marché public, la commune de Verdun Sur Garonne a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Nos objectifs Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la construction d'une citoyenneté responsable et active. Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun. L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être. La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect. Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité

Participer à la transformation et au progrès social : - Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ; - Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ; - Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

LA POLITIQUE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE

Dans chaque école, les équipes enseignantes sont responsables de la mise en œuvre des objectifs et des programmes de l'école, tel que défini par la loi. Les orientations du projet d'école sont en cours de définition et seront axées autour de la citoyenneté et du «vivre ensemble».

Pour les deux écoles un directeur des activités périscolaires (ALAE) assurera la responsabilité pleine et entière de l'accueil périscolaire et notamment la mise en œuvre de la politique éducative de la ville.

Une articulation cohérente entre les pédagogies mises en œuvre durant les temps scolaires et les temps périscolaires sera recherchée.



LES AXES EDUCATIFS DU PEDT

Le PEDT est fait en partenariat avec les écoles, la mairie et certaines associations. Il sert à cibler des besoins spécifiques pour chaque public (petite enfance : 0 3 ans, enfance : 3 11 ans et jeunesse : 11 18 ans). Ce PEDT est établi pour 3 ans, il est renouvelé jusqu'en 2025.

Les grands axes du PEDT sont :

- Favoriser la citoyenneté dans toutes les actions menées
- Développer l'ouverture culturelle
- Promouvoir les actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.
- Encourager la participation des parents dans les actions menées.

Afin d'aboutir a ces objectifs différentes actions ont été mises en place telle que :

- Le renforcement de la sécurité aux abords des écoles pour permettre l'accès à vélo ou à pieds des enfants et des parents.
- Pérenniser l'intervention des associations dans le temps périscolaire, ce qui favorise la découverte du milieu associatif local (l'école de rugby est venue pour faire découvrir cette discipline).
- Mise en place d'un Conseil Municipal Jeune (CMJ).

LE RÔLE DE L'ALAE

L'accueil de loisirs associé à l'école est une structure qui organise l'encadrement des enfants le matin, avant la classe, pendant la pause méridienne et le soir après la classe. Il est déclaré ACCEM (ACCUEIL Collectif à Caractère Educatif de mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

-L'accueil :

L'accueil doit favoriser un climat de confiance, d'échanges harmonieux avec nos objectifs et de confiance entre parents, enfants et animateurs. Une réflexion importante sera réservée à cet effet lors des réunions de préparation afin de mettre l'accent sur le rôle de chacun en tant que référent qui rassure, qui sécurise et qui offre un accueil de qualité permettant de prendre en compte les besoins des enfants .

Il s'agit de préparer l'enfant à passer une journée agréable, sereine, à être pleinement intégré dans le groupe et à avoir la place qu'il mérite.

-Les temps libres:

Souvent l'enfant subit une organisation selon le choix et le goût des adultes donc ces temps courts mais forts sont destinés à favoriser l'autonomie de l'enfant en lui permettant de construire ses loisirs et de se ressourcer. Pour se faire, la surveillance ne doit pas être relâchée, l'animateur n'interviendra dans les jeux que si l'enfant en fait la demande, l'important est de savoir distinguer l'ennui et l'envie de ne rien faire.

-Les activités :

Les activités sont un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation, accéder à l'autonomie et sensibiliser l'enfant à son environnement.

Ces activités émanent des projets d'animation préalablement préparés et basés sur des objectifs à long terme, lesquels favorisent l'implication de l'enfant et son intégration dans le groupe.

Le choix des activités proposées tout au long d'une même journée, permet d'obtenir un niveau croissant et décroissant d'intensité.

Le déroulement de la journée, préparé par un travail individuel ou collectif des animateurs, doit garder une certaine souplesse pour s'adapter aux réactions des enfants ou des facteurs extérieurs et ménager des temps libres.

-Les activités : moyens d'expression

La place accordée à l'enfant favorise son implication dans son propre choix.

-Les activités d'expression manuelle et artistique : permettront à l'enfant de développer son sens créatif et imaginaire en utilisant différentes techniques (support musical, mime, théâtre, expression corporelle, musique, décoration, peinture, poterie etc.).

-Les activités à partir du livre : lire, écouter, raconter, chanter permettront à l'enfant de développer ses facultés d'expression et son imagination. Développer et exploiter d'autres activités (sa mémoire).

-Les activités physiques : Le mot physique n'évoque pas uniquement les disciplines sportives (football, etc.), mais peut être aussi une initiation et une découverte d'une activité spécialisée, jeux aquatiques, jeux avec notions de volume intégrant des jeux de parcours et de ballon, motricité et l'éveil corporel.

-Les activités à l'extérieur : permettront d'utiliser l'espace, l'environnement et la découverte du milieu naturel sous forme de jeux (grands jeux, kermesse, jeux de piste...).

L'activité reste un soutien pour prendre plaisir, apprendre le vivre ensemble et le partage. Elle n'est pas obligatoire, elle reste au libre choix de l'enfant afin qu'il puisse vivre au mieux son quotidien et dans le respect du rythme de l'enfant.

L'ALAE inclusif :

une démarche transversale au quotidien, une volonté politique sur le territoire avec les différents partenaires éducatifs.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui caractérise la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre. C'est pourquoi la municipalité et LE&C GS ont souhaité renforcer cette démarche: depuis la rentrée de septembre 2023 un poste d'animateur supplémentaire face aux taux d'encadrement légal est acté. Les animateurs se forme à cette thématique, et un accompagnement spécifique sur le terrain est construit.

Parentalité et co éducation:

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif.

Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation, où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences...

En permettant l'implication des parents, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs. Au sein de la commune, des actions autour de la thématique des transitions à l'école vont être instaurées.

Les supports d'informations aux familles sont multiples, Pour pouvoir toucher un plus grand nombre d'entre eux, il existe: des supports numériques (mails/ réseau sociaux/ newsletter...) tout comme des échanges verbaux (sur les temps d'accueils/ réunion de rentrée...) et appuis des outils de l'école (cartable des enfants par exemple).

L'école, un lieu de partage:

Chaque lieu, chaque temps nécessite une adaptation et une réflexion pour concrétiser les objectifs pédagogiques suivant les spécificités des enfants, des locaux, des moyens.

L'ensemble des professionnels au sein d'une école assure la cohérence de l'ensemble pour garantir un parcours éducatif qui a du sens, une relation aux partenaires efficiente, un positionnement des équipes adaptés quels que soit leur espace d'intervention, une transversalité des actions. L'accompagnement des publics est commun, complémentaire. Une charte sur les moyens et les locaux avec la mairie et l'éducation nationale a été instaurée. C'est une ligne de conduite claire et transparente, ou chacun peut s'y référer. Des temps de régulation permettent de mettre à jour cette dernière en fonction des conditions inhérentes au groupe scolaire.



LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

I. Mise en place d'un environnement inclusif

Objectifs opérationnels :

- I.1. Accompagner l'enfant dans le respect d'autrui
- I.2. Donner accès à l'enfant à des lieux calmes pour des moments de pauses et de détente.
- I.3. Aider l'enfant à se repérer dans le temps et dans l'espace

Moyens :

Développer des coins zen et des coins de repli intérieurs et extérieurs, permanent et éphémère, Poursuivre l'aménagement des espaces afin qu'ils soient adaptés à tous.

Poursuivre la mise en place de temps de formation pour les équipes d'encadrement.

Renforcer les temps de libération de la parole ;

Développer la visibilité des règles de vie de chaque espace (un espace, une fonction)

Poursuivre la sensibilisation à la notion d'intégrité physique

Rendre les activités accessibles à tous

II. rendre l'enfant acteur de son environnement

Objectifs opérationnels :

- II.1. Permettre à l'enfant d'être acteur de ces temps de loisirs et de repas
- II.2. Sensibiliser l'enfant à la notion de développement durable

Moyens :

Participation de l'enfant aux tâches de la vie quotidienne (transvasement, débarrassage, ...)

Reformuler la mise en place d'outils permettant à l'enfant de s'auto-réguler sur le bruit en cantine (Déroulé de la journée, développer les affichages, mise en place d'horloges)

Mise à disposition de jeux en accès libre, place prépondérante laissée à son imaginaire

L'enfant propose des activités (ou des thèmes) menées ou libres

Accompagnement des enfants dans la menée d'activités auprès de ses pairs

Développement des « parrainages » entre les enfants de CP et de GS en fin d'année.

Implication dans des actions écologiques

Décoration des poubelles pour les rendre plus attractives

Poursuivre la sensibilisation à la notion de transformation des déchets

III. Donner accès aux enfants aux loisirs et à la culture

Objectifs opérationnels :

- III.1. Permettre aux enfants d'avoir accès à divers supports culturels (littéraire, théâtral, musical, visuel, ...)

Moyens :

Sensibilisation à la culture du monde

Découverte de l'éclectisme musical

Mise en place d'une période valorisant la littérature jeunesse (troc livre, intervention d'écrivains, partenariat avec la médiathèque, échanges avec l'EHPAD)

Mise en place d'une journée thématique par mois.

IV. Favoriser la coéducation

Objectifs opérationnels :

- IV. 1. Pérenniser la communication interne et externe,
 - IV.2. Favoriser le lien avec les familles,
 - IV.3. Favoriser les échanges avec les enseignants et les professionnels qui accompagnent l'enfant

Moyens :

Alimenter les différents canaux de communication interne et externe (poursuivre les temps

d'échanges formalisés avec les délégués des parents d'élèves, Newsletter)

Poursuivre le développement des relations interprofessionnelles

de la structure

Poursuivre les échanges intergénérationnels

Développer les partenariats locaux

Développer les partenariats et les actions inter-structures

Permettre l'ouverture des portes de l'ALAE aux familles

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle se compose:

- d'une coordinatrice
- de l'équipe de direction
- d'animateurs permanents
- ATSEM
- du personnel de service

Il nous semble très important d'intégrer le personnel de service dans l'équipe d'animation afin de mener certaines actions communes

Les objectifs :

- Mise en place des temps de régulation, favoriser la concertation
- Avoir une cohésion de l'équipe
- Donner les moyens de progresser, évaluation, formation.
- Valoriser le respect des autres, la mixité, la tolérance
- Créer une dynamique de groupe en donnant à chacun sa place pour qu'il puisse s'investir davantage.
- Veiller à la sécurité physique morale et affective de l'enfant
- Etre objectif et effacer toutes sortes d'a priori
- Avoir une posture favorisant la citoyenneté.
- Acquérir les valeurs fondamentales de solidarité et de citoyenneté.
- Favoriser les relations avec les parents

Organisation:

Les animateurs disposent de réunions afin d'assurer l'élaboration et

L'évaluation des projets, et des temps de régulation pour favoriser la concertation.

Par ailleurs, afin de compléter la formation de chacun et faire évoluer les activités, l'équipe d'animation participe chaque année à la formation continue, stages, journées organisés.

Faire équipe :

Ce qui réunit l'équipe, c'est le projet et ses objectifs. Seulement, atteindre ces objectifs seul est utopique, c'est pourquoi nous avons besoin de l'autre, de ses compétences, de son savoir-faire. Cela s'appelle l'esprit d'équipe ! Mais pour faire équipe, il est essentiel de savoir dans quelle direction nous allons aller et d'évaluer les méthodes employées pour y arriver.

- La mise en place de temps de réunion pour planifier le travail,
- La réflexion collective autour du projet pédagogique,
- Mise en place de projets d'animation,
- Être fort de proposition et ne pas hésiter à partager son point de vue, ses idées, ses besoins et ses envies.
- Mise en place du Petit Point Quotidien de 10 minutes (13h50-14h): avec l'équipe, avec le corps enseignants (temps de régulation).

Travailler en équipe :

Il doit permettre un gain de temps et d'énergie. Cela nécessite notamment une répartition des tâches et des délégations. C'est également connaître et reconnaître l'autre dans ses capacités, ses difficultés et savoir lui proposer de l'aide et un soutien si nécessaire. Chacun doit être en capacité de s'adapter et de se questionner et éventuellement modifier et réexaminer ses pratiques.

- Répartition des tâches,
- Valoriser les compétences et savoir-faire de tous
- Soutenir et encourager les projets
- Ecouter et accueillir les avis des autres sans juger
- Elaborer des plannings d'activités en groupe.

Penser l'équipe :

L'équipe, pour qu'elle existe et puisse répondre aux objectifs, se doit de fixer quelques règles de fonctionnement et réfléchir à ses méthodes de travail.

- Signature d'un contrat de travail unissant l'organisateur et l'animateur.
- Clarifier les rôles de chacun.
- Obligation d'assister aux réunions.
- Présence obligatoire à tous les temps de travail ou présenter le cas échéant un justificatif et prévenir l'équipe.
- Respect du droit du travail.



JOURNÉE TYPE A L'ALAE

matin



A chacun son rythme

Les équipes privilégient un accueil individualisé. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s'« éveiller » à son rythme. Un adulte référent est disponible pour accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange, transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relais avec les enseignants.

7h30-8h20

Les modalités d'accueil

Arrivée échelonnée des enfants entre 7h30 et 8h15. Pas d'inscriptions nécessaires au préalable. Les enfants sont pointés à leur arrivée. Accueil individualisé par pôles et par tranches d'âges. Une transition avec le corps enseignant se déroule de 8h15 à 8h20



midi



Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant

Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour articuler le temps de repas et les loisirs.

- Mise en place d'ateliers ouverts ;
- Des animations liées à des projets ;
- Des temps de relaxation, de retour au calme en fin d'accueil pour favoriser un retour en classe apaisé.

12h00-13h50

Les modalités d'accueil

Les enfants inscrits à la cantine sont récupérés par un animateur dans les classes.

En fonction des services de cantine, ils sont dirigés soit en cantine soit sur un temps d'activité. Un passage aux toilettes est organisé avant et après le repas. Les plus petits partent en sieste.



soir



Découvertes et expérimentations

Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

16h00-18h30

Les modalités d'accueil

A 16h, les enfants sont récupérés par les animateurs. Il y a un temps de goûter puis un temps d'activité, sur des pôles d'animations libres ou dirigés. Pas d'inscriptions nécessaires. A 16h15, l'accueil ouvre et les enfants sont notés lors de leur départ.

Transversalité pédagogique avec l'équipe scolaire

EVALUATION

L'évaluation c'est un moyen qui permet à chacun des acteurs du service de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience **des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation.**

Ces évaluations successives permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe pédagogique sur toute une période, mettant en évidence les objectifs fixé par ces projets qui ont été atteints, ceux pour lesquels il faut persévérer et savoir remettre en questions ses méthodes.

Évaluation à plusieurs niveaux :

- avant : pour vérifier la faisabilité du projet
- pendant : pour ré évaluer les actions à mi parcours s'il y a lieu
- final : permettant d'examiner les résultats

Elle se fera par le biais d'observations et de réunions avec l'équipe d'animation, les différents partenaires, la commune. S'y ajoutera les temps de bilan avec les enfants durant les temps d'activités.

Un outil de graduation sera proposé et utilisé au fur et à mesure de l'année pour évaluer les différentes objectifs

Pour exemple:



Rendre l'enfant acteur de son environnement	<u>Se repérer dans l'espace et le temps:</u>					
	Les espaces d'animation ont-ils été décoré et aménager?					
	Des rituels ont-il été mis en place?					
	L'affichage à t-il permet aux enfants de se repérer?					
	Des règles communes ont-elles été mise en place?					
	La mutualisation des locaux a-t-elle permis aux enfants de se repérer?					
	<u>Laisser le choix:</u>					
	Les projets et activités proposées aux enfants ont-elles été variées?					
	Y-a-t-il eu des projets d'enfants ?					
	Y –a-t-il eu des conseils d'enfants ?					
	Y- a-t-il eu la participation des enfants aux commissions cantine?					
	Des outils pour prendre en compte la parole de l'enfant ont-ils été crée?					

AGENDA ANNUEL

Le souhait de l'équipe d'animation est de pouvoir intégrer et imbriquer les différents projets entre eux, en mettant en valeur la force du service et la transversalité entre les trois ALAE.

Elle souhaiterait également proposée des évènements plus ponctuels avec les familles autour de gouter communs/ de semaines à thème (semaine du livre, semaine d'un incroyable talent ...) mais aussi pouvoir participe aux actions communales.

Il est à noter que sur les évènements un peu plus ciblés, le souhait est de pouvoir recevoir un intervenant spécialisé dans un domaine à une période donnée.

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis.

voici quelques exemples:

premier trimestre	second trimestre	troisième trimestre
mois de la laïcité	semaine de la petite enfance	la grande lessive/ Fête de l'enfance
forum des associations	Carnaval/ spectacle des aînées	évènements association locales
Les journées à thème	La quinzaine du livre	Les journées à thème

TRANSVERSALITÉS DES PARTENAIRES: MAIRIE, ÉCOLE, PARTENAIRES SPÉCIFIQUES SELON LES THÉMATIQUES



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org